
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Betteraves sucrières :

Face à l'invasion de pucerons, il y a urgence pour sauver la récolte 2026

Paris, le 30 avril 2026 – Depuis début avril, une invasion massive et précoce de pucerons frappe les champs de betteraves sucrières. Face à une menace sanitaire comparable à celle de 2020, la CGB interpelle le ministère de l'Agriculture et le Gouvernement : les planteurs français sont en attente de réponses urgentes pour 2026 et au-delà.

Depuis le début du mois d'avril, on déplore une forte invasion de pucerons dans les parcelles de betteraves. L'infestation est à la fois précoce et quasi-généralisée dans les régions de production. Cette invasion survient alors que les betteraves sont encore jeunes et particulièrement vulnérables. Le spectre de 2020 — année noire où les rendements avaient chuté de 30 % en moyenne et jusqu'à 70 % localement — hante à nouveau la filière.

En l'absence de semences enrobées avec de la flupyradifurone – disponibles et utilisées dans tous les pays producteurs de betteraves en Europe - **certains planteurs ont déjà appliqué** quatre passages d'insecticides sur leurs betteraves à ce jour, c'est-à-dire **la totalité des traitements autorisés pour cette culture en 2026 !**

Pourtant, les plantes restent vulnérables jusqu'à ce qu'elles couvrent le sol, c'est-à-dire au mois de juin. **Les planteurs vont rapidement se retrouver totalement démunis pour lutter contre les pucerons, vecteurs des virus de la jaunisse.**

Face à cette situation intenable, **la CGB demande au ministère de l'Agriculture d'accorder en urgence des dérogations complémentaires pour permettre de protéger les betteraves au cours des semaines à venir : trois traitements supplémentaires sont nécessaires.**

Au-delà, la CGB rappelle qu'en 2026, tous les betteraviers européens ont eu accès à des semences enrobées avec de la flupyradifurone. Cette substance protège efficacement les betteraves pendant environ 40 jours après semis. De quoi permettre aux jeunes pousses de résister aux attaques de pucerons.

Les betteraviers français sont privés de cette solution, comme de l'acétamipride, en raison d'une loi franco-française. **Franck Sander, président de la CGB a déclaré :** « *Traiter des plantes plus petites qu'une pièce de 2 euros est une aberration économique et environnementale. Aujourd'hui, certains betteraviers n'ont plus aucune solution pour lutter contre les pucerons. Pour nous, cette situation de distorsion de concurrence est incompréhensible et insupportable* ».

La **CGB appelle donc solennellement le Gouvernement et les parlementaires à faire preuve de courage et de pragmatisme et à changer la loi française** pour réautoriser, de façon ciblée, l'usage de flupyradifurone et d'acétamipride. Les débats prévus en mai à l'Assemblée nationale puis en juin au Sénat sur le projet de loi d'urgence agricole arrivent à point nommé pour le faire.

Contact presse : Carine Meier - cmeier@cgb-france.fr – 06.27.05.23.80